
Le pétrole s'est emparé de nos forêts : déforestation dans le delta du Niger

Le delta du Niger, au Nigeria, est riche en ressources pétrolières : le premier puits de pétrole commercialement viable y a été foré en 1956. La région abrite les deuxièmes réserves de pétrole d'Afrique et l'économie nigériane dépend fortement de ce secteur. Mais c'est précisément là que se situe l'une des régions les plus riches en biodiversité de la planète. Elle est également le territoire de plus de 30 millions de personnes appartenant à plus de 40 groupes ethniques. La plupart d'entre elles dépendent de l'agriculture et de la pêche pour leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire, mais aussi pour leur identité culturelle et leur bien-être. La déforestation liée aux activités des compagnies pétrolières constitue une grave menace pour l'environnement et les populations.

Pour les populations du delta du Niger qui dépendent des forêts, le pétrole n'a pas seulement volé leurs forêts, mais aussi leurs aliments, leurs vies, leurs moyens de subsistance, leur dignité et leur culture. Cette région abrite les plus vastes forêts de mangroves d'Afrique et les quatrièmes plus grandes au monde. Les mangroves jouent un rôle essentiel dans la protection des littoraux, la purification de l'eau, la régulation du climat et le soutien aux moyens de subsistance. Elles fournissent des ressources pour la construction, l'alimentation et constituent des réservoirs de biodiversité. Dans le golfe de Guinée, plus de 60 pour cent des poissons commercialisés se reproduisent dans les mangroves du delta du Niger. Malheureusement, environ 40 pour cent des mangroves du delta ont disparu, principalement en raison de l'exploitation pétrolière et gazière. En outre, 27 pour cent des mangroves potentiellement menacées par les marées noires à l'échelle mondiale se trouvent dans le delta du Niger. (1)

Une vue aérienne du delta du Niger montre une région sillonnée de lignes qui fragmentent fortement les forêts, ouvrant la voie à une poursuite de la déforestation par les exploitants forestiers, les braconniers, les mineurs et d'autres utilisateurs des ressources forestières. Globalement, les forêts tropicales du Nigeria s'étendent de la côte jusqu'à une distance comprise entre 150 et 200 kilomètres à l'intérieur des terres depuis le littoral de l'océan Atlantique. Le delta du Niger est une vaste région en forme d'éventail au Nigéria, alimentée par les alluvions de deux grands fleuves (le Niger et la Bénoué) et se jetant dans l'océan Atlantique. La végétation naturelle y est une forêt tropicale dense à la canopée épaisse et luxuriante.

Toutes les étapes des processus d'extraction de pétrole et de gaz ont un impact direct sur les forêts du delta du Niger. Lors de la phase d'exploration, des lignes sismiques sont ouvertes à travers les forêts et la déforestation s'intensifie encore lors de la pose des pipelines. Bien que ces lignes sismiques soient temporaires et que l'environnement puisse se rétablir après la fin des relevés, les forêts de mangroves peuvent rester endommagées pendant des décennies, les couloirs créés par le défrichement restant ouverts. Les compagnies pétrolières sont pleinement conscientes de la déforestation causée par leurs activités. Un document de Shell souligne la « visibilité des coupes le long de ces lignes sismiques dans les mangroves... Ce sont les racines aériennes qui sont le plus affectées par les coupes. La régénération des racines coupées prend 2 à 3 ans, mais il peut falloir 30 ans ou plus pour que les palétuviers repoussent jusqu'à ce que la ligne sismique ne soit plus visible et se confonde avec les zones intactes. (2)

On estime que la région compte entre 5 000 et 7 000 km de réseaux de pipelines. Étant donné que ces pipelines disposent d'une emprise d'au moins 100 mètres, l'ampleur de la déforestation associée est considérable. À ces grands pipelines s'ajoutent des conduites de plus petite taille reliant les puits de pétrole, qui affectent tout autant les territoires.

Outre les pipelines, des canaux ont été construits par les compagnies pétrolières pour le transport de leurs équipements vers l'intérieur des terres. D'autres canaux servent à acheminer les eaux de traitement et divers déchets depuis les stations de pompage vers les rivières et l'océan. Les routes construites pour accéder aux puits, aux stations de pompage et à d'autres sites fragmentent encore davantage les forêts du delta du Niger. Ces infrastructures s'accompagnent souvent de travaux de dragage et parfois de remblayage au sable des marais et autres zones humides. Les matériaux de dragage déversés modifient la topographie et l'hydrologie des zones affectées et empêchent la régénération des zones déboisées.

Les compagnies pétrolières utilisent également des décharges mal aménagées en forêt, aggravant encore la perte de couvert forestier.

Feux de forêts (et récits de pollution)

Le niveau de pollution lié à l'extraction et au traitement du pétrole est estimé à l'équivalent de plus de 13 millions de barils de pétrole brut (plus de 2 milliards de litres), causant des dommages environnementaux majeurs et posant de graves risques sanitaires pour les populations locales. Sans surprise, la région détient le triste record de figurer parmi les dix zones les plus polluées au monde.

Outre les marées noires, le torchage du gaz affecte également les forêts du delta du Niger, en ralentissant la croissance des arbres et en empoisonnant globalement les écosystèmes. Il provoque des pluies acides et l'acidification des sols et des plans d'eau. Il modifie les conditions écologiques locales, endommage la végétation et les forêts et contribue au changement climatique, ce qui fragilise encore davantage les écosystèmes côtiers.

La pollution pétrolière est une cause majeure de destruction des mangroves dans le delta du Niger. L'exploitation non réglementée et destructrice des ressources, la conversion de zones de mangroves en terres agricoles ou en zones bâties, par exemple pour le logement ou l'industrialisation, contribuent aussi à cette destruction.

Le problème des marées noires dans le delta du Niger a été documenté dans plusieurs rapports. (3) L'un d'eux, le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'évaluation environnementale de l'Ogoniland (2011), a mis en évidence une contamination des sols et des eaux souterraines ; la pollution de la végétation, notamment des mangroves ; la contamination des milieux aquatiques entraînant notamment une diminution du nombre de poissons ; l'exposition des communautés aux hydrocarbures dans l'air extérieur et l'eau potable, parfois à des concentrations élevées, ainsi que par contact cutané avec les sols et les sédiments. Dans la communauté d'Ejama-Ebubu, l'étude a révélé une forte contamination persistante 40 ans après une marée noire, malgré des tentatives de nettoyage répétées et de qualité douteuse.

Les déversements peuvent avoir diverses causes, notamment la corrosion des pipelines et des défaillances opérationnelles ou matérielles. Par exemple, dans la région de Bodo Creek, plus de 1 000 hectares de mangroves ont été dégradés par deux importantes marées noires en 2008 et 2009, aggravées par plusieurs autres déversements dus à des ruptures de pipelines.

En janvier 1998, 40 000 barils de brut (plus de 6 millions de litres) ont été déversés par la compagnie pétrolière Mobil sur sa plateforme offshore d'Idoho. Une partie s'est évaporée, mais l'impact de la marée noire s'est étendu au-delà des frontières du Nigéria, atteignant le Bénin et affectant les communautés côtières vivant le long de ce littoral.

Une autre marée noire offshore s'est produite sur la plateforme Bonga de Shell en décembre 2011. Shell et le gouvernement nigérien ont annoncé que 40 000 barils de pétrole brut avaient été déversés dans l'océan Atlantique. Lors de l'incident de la plateforme d'Idoho, le volume de pétrole déversé aurait également été de 40 000 barils. Cela semble constituer une unité « standard » des dommages écologiques causés par les compagnies pétrolières. La marée noire de Bonga a touché 20 communautés côtières dans trois États du delta du Niger. (4)

L'une des plus grandes marées noires du Nigéria s'est produite lors de l'explosion du puits offshore Funima 5 en janvier 1980, entraînant le déversement d'au moins 200 000 barils de pétrole (près de 32 millions de litres) dans l'océan Atlantique et causant d'importants dommages à 340 hectares de mangroves.

En 2004, une fuite sur un pipeline nigérien de gaz naturel liquéfié traversant la mangrove de Kala-Akama, à Okrika, a provoqué un incendie, dévastant environ 27 km² de mangroves. La contamination répétée provenant de canalisations vétustes et de puits abandonnés mais non démantelés contamine sans cesse les forêts de mangroves en cours de régénération.

Ces dernières années, l'éruption de puits de pétrole mal entretenus, inutilisés ou abandonnés ont provoqué une déforestation massive et de graves dommages écologiques. En novembre 2021, par exemple, un puits (Well 1, Oil Mineral Lease 29, sur la rivière Santa Barbara) a connu une éruption, qui a entraîné le déversement de pétrole brut dans la rivière et les mangroves environnantes pendant 6 semaines. Les estimations officielles du volume de pétrole brut déversé dans l'environnement s'élèvent à 3 000 barils, tandis que des experts évoquent le chiffre d'au moins 500 000 barils de pétrole brut (plus de 79 millions de litres). L'incident a provoqué la mort et l'asphyxie de vastes zones de mangroves, et la destruction globale de l'écosystème. L'écart considérable entre les chiffres officiels et ceux fournis par des sources indépendantes soulève des questions quant à la responsabilité dans la gestion des problèmes graves qui touchent les communautés vivant à proximité des champs pétroliers.

Les méthodes de traitement des marées noires aggravent également les impacts écologiques de la production. Des forêts ont été ravagées par des incendies provoqués par du pétrole brut déversé par des sous-traitants de compagnies pétrolières, incompetents dans la gestion des marées noires. Cela s'est produit en mars 1998 dans la forêt d'Aleibiri, dans la zone de gouvernement local d'Ekeremor (État de Bayelsa), puis dans la communauté de Foutorogbene en août de la même année, lorsque les sous-traitants de Shell ont tenté de dissimuler les preuves d'une importante marée noire en incendiant la forêt. (6)

Le vol de pétrole est un autre facteur qui contribue à la déforestation généralisée dans le delta du Niger. Il est généralement admis que cette activité se déroule à l'échelle industrielle et concerne à la fois le brut destiné à l'exportation et celui destiné au raffinage artisanal ou clandestin. Le raffinage clandestin nécessite le défrichement de vastes zones forestières et entraîne des rejets incontrôlés de pétrole brut dans l'environnement. Le processus de vol s'accompagne parfois du sabotage clandestin des pipelines et provoque des fuites continues de pétrole brut dans l'environnement en raison d'une mauvaise gestion des équipements.

Une étude de télédétection, intitulée « Cartographie des impacts du vol de pétrole brut et des raffineries illégales sur les mangroves du delta du Niger au Nigéria à l'aide de la technologie de télédétection », a révélé que les mangroves dégradées associées aux activités de raffinage illégales ou non autorisées couvraient une superficie d'environ 37,6 km².

Assaut contre les deltas

Depuis la découverte du pétrole dans la région il y a près de 70 ans, des centaines de milliers d'habitants du delta du Niger ont subi les impacts de cette industrie. Deux cas de déforestation provoquée par des incendies consécutifs à des marées noires méritent d'être mentionnés ici : ceux de Goi et de Bodo. Dans les deux affaires, des communautés touchées ont obtenu gain de cause contre Shell devant les tribunaux des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

En 2004, une fuite provenant d'une installation de Shell a touché la communauté de Goi, dans la région de l'Ogoniland, au Nigéria. Le village et la mangrove voisine ont pris feu, détruisant entièrement le village. Les conséquences ont été si extrêmes que les habitants de Goi ont dû abandonner leurs maisons et évacuer la communauté. « Nous mangions, buvions, respirions le pétrole », a déclaré Eric Dooh au Guardian. Près de 20 ans après la catastrophe, il est revenu sur les lieux et a retrouvé une zone toujours désertée, où la biodiversité avait été décimée. (7)

La deuxième communauté est celle de Bodo, également située en Ogoniland. Une importante marée noire survenue en 2008 y a détruit de vastes étendues de mangroves. Ces marées noires détruisent la vie des communautés touchées. La contamination des eaux rend la pêche impossible, alors qu'elle constitue la principale source de revenus de nombreuses communautés, prive les habitants d'un accès à une eau potable, et contamine également leurs terres, les empêchant souvent de pratiquer l'agriculture. (8)

À Goi comme à Bodo, un panneau officiel avertit : « Avis à la population. INTERDICTION ! Zone contaminée. Défense d'entrer » (voir photo).

La déforestation du delta du Niger est surtout devenue tristement célèbre en raison de la pollution pétrolière et du torchage du gaz qui l'accompagnent. Cette région devrait servir d'avertissement à d'autres territoires où la course aux pétrodollars continue de reléguer au second plan la protection des populations et de la planète. Cette situation est particulièrement préoccupante en Afrique, où l'on semble assister à une offensive coordonnée contre des sites du patrimoine mondial et d'autres aires protégées. Les principaux foyers de cette offensive comprennent le parc national des Virunga en République démocratique du Congo, le delta de l'Okavango en Namibie/Botswana, le delta du Saloum au Sénégal – tous inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO – ainsi que le parc national des chutes Murchison en Ouganda.

Mais la résistance à cette destruction s'organise depuis longtemps. Dans un article précédemment publié dans le Bulletin du WRM, Ken Saro-Wiwa, un dirigeant du Mouvement pour la survie du Peuple Ogoni (MOSOP), mettait en garde contre les conséquences à long terme de la destruction de l'Ogoniland par les compagnies pétrolières. Il décrivait un environnement du Peuple Ogoni « complètement dévasté par trois décennies d'exploitation pétrolière irresponsable ou de guerre écologique menée par Shell. [...] Une guerre écologique est extrêmement meurtrière, d'autant plus qu'elle est non conventionnelle. Elle est omnicide dans ses effets. La vie humaine, la flore, la faune, l'air, s'effondrent sous ses coups, et finalement, la terre elle-même meurt. » Ken Saro-Wiwa a été assassiné « légalement » par pendaison en novembre 1995. Son message demeure plus actuel que jamais. (9)

La lutte pour reboiser et reconquérir les forêts se poursuit. Les femmes des communautés sont en première ligne : elles créent des pépinières de mangroves et replantent les zones dégradées. Malgré l'ampleur des destructions infligées aux forêts du delta du Niger, les populations n'ont pas perdu espoir.

Nnimmo Bassey, Fondation Health of Mother Earth, Nigéria

Références :

- (1) ScienceDirect, 2020. [A Review of the Threat of Oil Exploitation to Mangrove Ecosystems: Insights from the Niger Delta, Nigeria.](#)
- (2) [Environmental Rights Action \(ERA\) -The Human Ecosystem of the Niger Delta, 1998. Benin City.](#)
- (3) UNEP, 2011. Environmental Assessment of Ogoniland; BSOEC, 2023. An Environmental Genocide: Counting the human and environmental cost of oil in Bayelsa, Nigeria.
- (4) WRM, 2008. [Le pétrole, l'environnement et le côté économique des catastrophes.](#)
- (5) Wellhead Woes, 2021. Health of Mother Earth Foundation.
- (6) ERA, FoEn, 2009. Knee Deep in Crude. Benin.
- (7) The Guardian, 2022. [The village that stood up to big oil – and won](#)
- (8) [BBC. Shell agrees \\$84m deal over Niger Delta oil spill](#)
- (9) WRM, 2002. [Nigeria: Godforsaken by oil.](#)